



**PRÉFÈTE
DES DEUX-SÈVRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Appel à candidature pour le mandatement de vétérinaire
pour l'exercice de missions de certification officielle - Espèce bovine**

Appel à candidature pour le mandatement de vétérinaire pour l'exercice de missions de certification officielle en matière d'échanges au sein de l'Union Européenne d'animaux vivants, de semences, ovules et embryons, prévu à l'article D. 236-6 du code rural et de la pêche maritime.

Objet de l'appel à candidature : établissement et délivrance de tous certificats exigés en matière d'échanges intracommunautaires d'animaux vivants et de leurs produits pour l'espèce bovine.

Volume de certification : 150 certificats/an.

Destinations envisagées : UE - principalement Italie , Pays-Bas

Espèce concernée : bovins.

Jours et horaires d'intervention : en général le jeudi (horaires variables)

Type de procédure : procédure de désignation organisée conformément aux articles L. 203-9, D. 236-6 et D. 236-9 du code rural et de la pêche maritime.

Lieux d'exécution :

Centre de rassemblement TER'ELEVAGE

4 Les Champs de l'Étang - 79200 VIENNAY

Caractéristiques principales :

Vérification des statuts des zones/exploitations/pays.

Établissement et délivrance par le système communautaire TRACES de tous certificats et documents exigés.

Notification du mouvement par le système TRACES.(TRAde Control and Expert System)

Tenue d'un registre des certificats émis et communication au DDETSPP des Deux-Sèvres des anomalies constatées.

Délai d'exécution: mandat d'une durée de cinq ans à compter de la signature de la convention.

Rémunération : 10,90 euros HT par certificat validé.

Date limite de réception des dossiers de candidature : 12 avril 2024 à 16h00.

Renseignements, adresse de réception des dossiers de candidature:

Direction Départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la Protection des Populations

30 rue de l'Hôtel de Ville - CS 58434

79024 NIORT CEDEX

Correspondants : Monsieur Jacques PELLETIER tél : 05.49.17.27.48 ou Dr Cyrille GIRARD : 05.49.17.27.49

ddetspp-spa@deux-sevres.gouv.fr

Documents suivants:

- Règlement de la consultation
- Modèle d'engagement
- Modèle de convention homologuée
- Arrêté ministériel du 29 septembre 2011 modifié
- Guide de certification officielle en matière d'échanges d'animaux vivants et de leurs produits

peuvent être consultés ou obtenus :

- soit auprès de la Direction Départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la Protection des Populations à l'adresse indiquée ci-dessus

- soit sur le site des services de l'Etat en Deux-Sèvres : <http://deux-sevres.gouv.fr/>